

## DISLOCATION ET THÉMATISATION EN FRANÇAIS PARLÉ

Dans le cadre de l'analyse conversationnelle, de nombreux auteurs<sup>1</sup> s'appuient sur les statuts informationnels du syntagme nominal disloqué pour assigner des fonctions pragmatiques différentes aux constructions disloquées. On a considéré sous des formes plus ou moins nuancées, que si le référent du membre disloqué est contextuellement donné, la fonction pragmatique de la dislocation sera de rechercher "un accord communicatif entre les participants<sup>2</sup>", c'est-à-dire d'annoncer l'introduction d'un thème discursif ou conversationnel. D'autre part, si le référent du membre disloqué est évoqué ou inférable, alors la construction disloquée permettra, soit une introduction ou un changement de thème du discours ou de la conversation, soit une sélection d'un sous-thème par rapport à un thème général<sup>3</sup>. Ainsi ces analyses associent de manière presque systématique dislocation et thématisation. Cette approche nous semble trop dichotomique et contestable dès lors qu'elle présente les éléments disloqués comme le prototype de cette dichotomie. On peut regretter, en effet, que toutes les dislocations soient regroupées et ramenées à un ensemble de fonctions communicatives de par les effets

---

1. Cf. A. Blinkenberg (1928), Ch. Bally (1965), J.K. Gundel (1977), E. Larsson (1979), K. Olsson-Jonasson (1981), B. Barnes (1985) entre autres.

"L'information véhiculée par la phrase s'analyse en une partie connue, le thème et une partie nouvelle, le propos (...) Un constituant détaché en tête de phrase et repris par un pronom joue le rôle de thème. On parle alors de thématisation". M. Riegel, J.C. Pellat, R. Rioul (1994).

"Pour K. Lambrecht, la concurrence d'un nom et d'un pronom anaphorisé dans les constructions disloquées est la manifestation formelle d'un principe fonctionnel : «l'encodage d'une relation thème-propos dans la structure de surface de l'énoncé» (1981 :1), (M. de Fornel, 1988).

2. K. Lambrecht (1981).

3. Pour une critique plus détaillée, voir M. de Fornel (1988).

qu'elles produisent. Lier ainsi dislocation et thématization revient à distinguer radicalement la valeur informationnelle de l'élément disloqué, la fonction pragmatique de la structure et ses spécificités syntaxiques.

Les données du français parlé permettent de s'interroger sur le caractère réductionniste des analyses thématiques. Elles conduisent à tenir compte davantage des propriétés morpho-syntaxiques de ces constructions : en particulier à mettre au premier plan la distinction entre dislocation avant le verbe et dislocation après le verbe. Nous pensons, en effet, que la fonction syntaxique de l'élément disloqué n'est pas indissociable de sa valeur informationnelle. Tantôt l'élément disloqué apparaît comme un élément déjà donné par le contexte antérieur, tantôt il semble jouer le rôle d'un véritable non-thème, compte tenu justement de la valeur informationnelle que l'on peut lui attribuer. D'autre part, les données révèlent aussi un comportement différent selon que l'élément disloqué est lexical ou pronominal.

L'objectif de notre étude est d'observer la dislocation "en contexte" sémantique et syntaxique. Il s'agit de décrire le rapport entre le syntagme disloqué et le discours précédent. Ainsi nous montrerons qu'il est possible d'envisager les contextes susceptibles de favoriser l'emploi d'une construction disloquée.

## 1. LA DISLOCATION D'UN ÉLÉMENT LEXICAL

### 1.1. LES CRITÈRES DE CLASSEMENT

Dans cette analyse nous prenons en compte, dans un premier temps, la place de l'élément disloqué selon qu'il figure avant ou après le verbe recteur. Dans un second temps, nous accordons de l'importance à la fonction syntaxique occupée par le lexique dans le contexte antérieur à la dislocation (que nous appellerons Construction Verbale 1) et à la fonction syntaxique du pronom clitique avec lequel ce même lexique est dit en relation de coréférence dans l'énoncé disloqué (que nous appellerons Construction Verbale 2)<sup>4</sup>.

---

4. Nous choisissons, en effet, de ne pas attribuer dans tous les cas de dislocations la même fonction syntaxique à l'élément disloqué et au pronom clitique (cf. M. Blasco, 1994, "Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain. Analyse en «double marquage»", Thèse de doctorat, Université de Provence.

Le lexique peut occuper une fonction syntaxique identique lorsqu'il passe d'une construction verbale 1 à une construction verbale 2 :

1) (et ils voulaient que je fasse ma déclaration) + ben + Quilici était à côté là + et Quilici il leur a dit bon/ben, Ø/ il la fera plus tard (Vallier 4,5)

*Quilici* est sujet dans CV1 ; il entretient une relation référentielle avec le clitique *il* qui est sujet dans CV2. De même, dans l'exemple suivant, *ce défaut* est complément non prépositionnel de type *en... un* et *le* dans les deux constructions verbales où il apparaît :

1') si elle a **un défaut** il faut **le** trouver **ce défaut** (Rampal 9,14)

Mais le lexique peut se déplacer vers la gauche ou vers la droite en glissant de CV1 à CV2 et occuper dans les deux constructions une fonction syntaxique différente :

2) oh je vais voir **un docteur** - **le docteur** il m'a conseillé de euh rentrer à : l'hôpital (Franke 9,2)

*Un docteur* est complément non prépositionnel dans CV1 ; il entretient une relation référentielle avec le clitique *il* sujet dans CV2. L'exemple suivant illustre le même cas de figure avec *en* CV2 une dislocation après le verbe.

2') il y avait **le marché noir** puis **il** marchait dur **le marché noir** (Roubaud 10,1)

La troisième variable de notre analyse est la répétition que nous dirons "totale", la répétition partielle ou la non répétition d'un élément lexical dans l'enchaînement des constructions verbales. En effet, lorsque l'élément lexical disloqué n'est pas contextuellement déjà mentionné, il peut entretenir diverses relations sémantiques avec un autre lexème. Il est alors comme induit par le contexte (ex. 3). Ce cas constituera le quatrième paramètre sur lequel nous nous appuierons :

3) mais tu vois **le cheval d'Aurélie** + en reparlant de ça + **sa selle** elle est vraiment pas bien (Gilly 19,10)

Enfin, il faut tenir compte des spécificités des catégories grammaticales. Nous faisons l'hypothèse que le semi-lexique, c'est-à-dire les pronoms non clitics correspondant aux formes comme *moi*, *toi*, aux formes comme *celui-ci*, aux indéfinis, n'aura pas les mêmes effets dans le discours que le lexique.

Les cinq critères retenus se combinent. Ainsi, la dislocation avant le verbe et la dislocation après le verbe ne réagissent pas de la même façon au quatrième critère que nous avons énoncé ci-dessus. Si la dislocation avant le verbe témoigne de relations lexicales de type “anaphore infidèle” entre les deux constructions verbales, la dislocation après le verbe ne permet pas ces mêmes relations. Nous n'avons jamais rencontré d'exemple du type :

- mais tu vois **le cheval d'Aurélie** en reparlant de ça **elle** est vraiment pas bien sa selle

L'absence de ces exemples dans notre relevé de français parlé nous autorise à les considérer comme peu plausibles.

## 1.2. LES DISLOCATIONS AVANT LE VERBE

### 1.2.1. Les éléments déjà donnés

Il y a reprise et dislocation d'un élément lexical déjà apparu dans le contexte antérieur, c'est-à-dire dans une construction verbale précédente.

4) toutes les nuits + sans exception pratiquement il y avait des bombardements et les bombardements euh euh c'était terrible mais c'était surtout **le bruit** c'était les sirènes qui donnaient l'alarme - - et : - on en - **ce bruit dans les oreilles** je l'ai entendu au moins pendant dix ans (Pauget 10,9)

Dans l'exemple (4), l'élément lexical *le bruit* occupe une fonction syntaxique de complément non prépositionnel dans CV1 ; il entretient dans CV2 une relation référentielle avec le clitique *l'*, complément non prépositionnel. Nous dirons donc que la place syntaxique garde la même référence lexicale.

Dans la plupart des cas de dislocations avant le verbe, le lexique est complément non prépositionnel en CV1 et il entretient une relation référentielle avec un clitique sujet en CV2.

5) il y a une petite astuce pour voir si la sauce est bien nappante il suffit de prendre une cuillère à soupe + de la tremper dans la sauce - - en la sortant de faire une trace de doigt sur le dos de la cuillère + et si la trace n'est pas recouverte par la sauce + nous avons donc **une sauce** bien nappante - - **cette sauce elle** va être ensuite assaisonnée en sel poivre et cannelle (Ricci 6,5)

6) le loup il a vu **le petit cochon** et lui **le cochon il** a vite couru  
(corpus enfants)

7) oh je vais voir **le docteur** - **le docteur il** m'a conseillé de euh  
rentrer à : l'hôpital (Franke 9,2)

8) il y avait quand même **des bals** pendant la guerre oui il y avait/**le, un/bal** oui il y avait/**le, un/bal** + **le bal il** existait (Roubaud 7,10)

9) alors euh : ben pour commencer on va raconter : **l'accident** +/Ø,  
à/proprement dit + ensuite les répercussions à court terme et à long  
terme alors **l'accident** euh : il s'est produit au mois d'août (Gaudin  
1,7)

10) il faut savoir que actuellement on fait passer des : **des tests** euh  
je dirais de : ce qu'on peut ce qu'on pourrait appeler **des tests** de  
culture générale c'est pas exactement ça mais ça n'en est pas loin et  
euh : **ces tests-là** bon ben si si ils sont réussis la personne rentre  
intègre l'armée (Miara 16,2)

11) ils ont le petit déjeuner bon : après ils ont le jeu il y a : le déjeuner  
la **sieste** même pour le : enfin **la sieste elle** est obligatoire pour  
tout le monde pour même pour les enfants grands (Chamay 3,13)

Il est possible de parler, dans ce cas, de maintien d'un thème puisque il y a reprise lexicale d'un élément déjà mentionné qui devient le sujet "dont on parle". Mais il faut ajouter que ce sujet a acquis un poids référentiel important, dans le sens où c'est non seulement le même élément lexical qui est cité à nouveau, mais aussi le même référent. Différents indices morpho-syntaxiques confirment ce statut. Tout d'abord, on observe couramment un changement de déterminant : le passage d'un déterminant moins spécifique comme *le* à un déterminant plus spécifique comme *ce*. D'autre part, l'élément disloqué apparaît souvent dans une construction verbale introduite par un marqueur de rection du type *comme* ou *si* (ex. 12 et 13) ou introduite par un connecteur du type *et* ou *mais* (ex. 14 et 15). Ces éléments font entrer le lexème dans un enchaînement sémantique des constructions verbales ; cet enchaînement est marqué morpho-syntaxiquement et il laisse effectivement apparaître l'élément disloqué comme un référent déjà mentionné et connu :

12) tu vas encaisser 50 % de ton salaire à la retraite mais d'ici 20 ans  
**comme** ils vont te dire que **la retraite elle** est en déficit elle est en  
déficit tu vas tu vas encaisser plus que 20 % (La Navale 30,8)

13) tu vas investir pendant 20 ans + et dans 20 ans hé tu vas est-ce  
que tu vas savoir euh comment tu vas être payé avec les taux **comme**  
**les taux ils** changent à tout vent euh : à : chaque gouvernement il  
change sa politique (La Navale 35,9)

14) vous demandez monsieur Henri **mais monsieur Henri** il est parti ce matin à cinq heures (Film)

15) il faisait la tournée avec le cheval je montais jusqu'à troisième quatrième étage des fois pour un demi-litre de lait pour un quart de lait on portait à domicile comme ça à domicile **et le cheval il** suivait il stationnait de partout (Soleil 9,12)

Enfin, nous avons observé que l'élément disloqué peut être aussi suivi de *là*, qui donne un effet de "clôture". Il semble que ce *là* lui confère le statut d'un élément "reconnu", défini antérieurement. Les deux éléments, identiques d'un point de vue lexical, renvoient aussi au même référent :

16) tu as des gamins très attachants très intéressants alors des fois je me dis que : si **ces gamins-là** je pouvais les avoir jusqu'en jusqu'en cinquième (Milan 12,1)

Nous avons constaté que le déplacement vers la gauche d'une fonction complément prépositionnel à sujet (ex. 17), d'une fonction complément prépositionnel à complément non prépositionnel (ex. 18), ou encore d'une fonction de complément non prépositionnel à une fonction de complément prépositionnel (ex. 19 et 20) est plus rare. Cependant ce n'est pas impossible comme le montrent nos exemples :

17) L1 alors l'école on commence : + et euh : à l'**école maternelle** ou

L2 ben oui par exemple

L1 on commence euh bon on commence dès la petite enfance alors l'**école maternelle** + **elle** commence vers euh : trois ans jusqu'aux sept ans (Charnay 3,7)

18) c'est le seul accident euh de la route parce que j'ai je veux pas parler **des accidents sportifs** parce que **des accidents sportifs** j'en ai eu : j'ai eu onze opérations (Sardier 14,1)

19) tout être humain est **un corps** et à **son corps** il faut **lui** parler (Canal + interview médecin)

20) L1 et maintenant la phase alors qui a : suivi l'opération enfin la réanimation **le réveil** euh : + et puis les mois qui ont suivi surtout L2 alors **le réveil** bon je m'en rappelle pas du tout + ensuite euh : oui (Crusca 13,15)

Lorsque l'élément disloqué avant le verbe est marqué par une préposition, en accord avec la place syntaxique occupée par le clitique, la dislocation donne un effet de contraste. Ainsi, nous distinguons l'exemple (19) de l'exemple (20). Dans l'exemple (19), l'élément disloqué entretient une relation de "double marquage" avec le clitique, nous entendons par là qu'il marque au même titre que le clitique *lui* la fonction syntaxique

auprès du verbe recteur. En revanche, lorsque l'élément disloqué apparaît sans aucun indice formel de rection, qui est en l'occurrence la préposition, on ne peut pas le traiter comme un élément construit par le verbe. On peut lui attribuer le statut d'associé à l'ensemble de la construction verbale. D'un point de vue pragmatique, il semble bien que dans le cas de l'exemple (20), la dislocation permet de hiérarchiser toutes les données d'un énoncé. Ainsi dans notre exemple, le locuteur propose trois points de discussions : *la phase qui a suivi l'opération, la réanimation et le réveil*, puis il sélectionne parmi toutes ces données *le réveil*.

Nous avancerons alors que la dislocation avant le verbe peut avoir différentes fonctions informationnelles : soit elle reprend un élément donné avec un poids référentiel précis, soit elle sélectionne un élément de discussion parmi plusieurs énumérés. Enfin, dans le cas où l'élément disloqué est construit par le verbe recteur, l'effet rendu est différent ; nous développerons plus loin cette idée.

Lorsque le lexique se déplace vers la gauche, il occupe rarement une fonction syntaxique identique dans les deux constructions verbales. Nous avons observé qu'il peut éventuellement garder la fonction de complément prépositionnel ou non (ex. 22 et 23). En revanche le lexique se déplace très rarement vers la gauche en passant d'une fonction sujet à une fonction "associé" au clitique sujet (ex. 21). En effet, nous n'avons rencontré qu'un seul exemple de ce type.

21) et ils voulaient que je fasse ma déclaration + ben + **Quilici** était à côté là + et **Quilici** il leur a dit bon/ben, Ø/ il la fera plus tard (Vallier 4,5)

22) et j'ai pas du tout fait attention il y a une route à traverser juste avant de : + avant de + arriver à à : l'arrêt de car + il faut traverser **une route** + qui est assez fréquentée + et euh cette **cette route** bon on : j'ai on **la** traverse tellement souvent qu'on fait plus attention (Selin 1,1)

23) quand on va faire le dessin on on décide de représenter que **la pièce dix-sept** et **la pièce dix-sept** pour **la** voir bien comme il faut euh il faut qu'on la gribouille qu'on la : qu'on la fasse ressortir (Sanchez 6,12)

Nous pouvons dire que l'enchaînement des constructions verbales dans le discours ne se fait pas indépendamment des distributions syntaxiques.

Cependant, la répétition du lexique est courante dans les corpus oraux et elle n'est pas spécifique à la dislocation. Cf. Blanche-Benveniste (1993),

qui traite de ce phénomène dans les constructions non disloquées, indique que les répétitions lexicales qui apparaissent dans la même fonction syntaxique sont relativement peu fréquentes dans les conversations et qu'il est plus fréquent de rencontrer ce type de glissement vers la gauche avec des compléments qu'avec des sujets. Donc il nous est permis d'avancer que, dans le suivi discursif, la dislocation avant le verbe fonctionne comme un dispositif qui permettrait de reprendre en position d'associé au sujet un élément lexical avec tout son poids référentiel. D'une part, l'élément lexical se déplace dans le discours en passant d'une place construite par le verbe recteur à une place non construite, et d'autre part la dislocation permet de "reprendre" un élément déjà cité dans le contexte antérieur en position d'associé à une fonction sujet. On peut donc parler d'une articulation syntaxique qui organise la répétition.

Ainsi la différence entre les constructions disloquées et les constructions du type sujet-prédicat, dites "ordinaires" doit être posée aussi dans une perspective syntaxique. L'absence de différence sur le plan de la valeur informationnelle du lexème répété est ennuyeuse pour la plausibilité des analyses thématiques car c'est sur elle que reposent les motivations pragmatiques qu'elles attribuent aux constructions disloquées.

### 1.2.2. Les éléments qui ne sont pas donnés par le contexte antérieur

Une deuxième série d'exemples porte sur les cas où l'élément lexical est repris, alors même qu'il ne s'agit plus du même référent, et sur les cas où l'élément lexical n'a pas été mentionné auparavant.

a) Lorsqu'il y a répétition d'un même élément lexical :

Les exemples (17) et (18) donnés précédemment illustrent ce cas de figure. L'élément disloqué est le même d'un point de vue lexical que celui mentionné dans la construction verbale précédente, mais il semble que l'on passe d'un référent à un autre. Ainsi dans l'exemple (18), le locuteur utilise le même lexique mais il ne parle pas *des mêmes accidents sportifs*.

18) c'est le seul accident euh de la route parce que j'ai je veux pas parler **des accidents sportifs** parce que **des accidents sportifs** j'en ai eu : j'ai eu onze opérations (Sardier 14,1)

Il n'y a pas de progression dans la détermination. Tel pourrait être le cas si l'on avait affaire au même référent. La saisie aurait été différente s'il avait dit l'énoncé (18') :



18') je veux pas parler **des accidents que j'ai eus** parce que ces **accidents-là** ils m'ont laissé beaucoup de séquelles

Nous commençons donc à voir que tous les éléments lexicaux disloqués avant le verbe, même s'il ont déjà été mentionnés dans le contexte précédent ne correspondent pas forcément à des éléments "donnés" par le contexte dans le sens de "connus", "information ancienne" etc. Il est nécessaire de distinguer la reprise lexicale et la reprise référentielle.

Il arrive quelquefois que l'élément lexical soit déterminé par *le* dans CV1 puis par *un* en CV2. Il prend lors de son déplacement vers la gauche un caractère générique. Il n'est donc pas possible de dire dans ce cas que c'est l'élément du contexte précédent qui est repris. Seul le lexique est répété avec une autre valeur. Il y a changement de référent :

24) **les freins** sont neufs alors il faut d'abord + ils se rôdent qu'ils se mettent à leur(s) place(s) **un frein neuf** il lui faut un certain temps pour qu'il se mette : + bien dans son logement (Rampal 6,6)

On peut remarquer, dans cet exemple, que l'on passe d'un syntagme "court" à un syntagme "long" : *les freins/un frein neuf*. Il nous semble que dans la cohésion sémantique d'un texte et dans les analyses en terme d'élément "donné" ou de "progression thématique", on s'attendrait à passer plutôt d'un syntagme long à un syntagme raccourci : *un frein neuf/le frein, ce frein, ce frein-là* (cf C. Blanche-Benveniste 1993 et B. Combettes 1992 et 1994).

b) Le lexique n'est pas issu du contexte antérieur :

L'élément disloqué entretient divers rapports d'inférence avec un élément du contexte immédiat.

"On peut tracer des lignes associatives entre le membre disloqué et l'information contenue dans le contexte précédent" (E. Larsson, 1979 :13).

Nous avons constaté différentes possibilités :

- Tout d'abord, L'élément disloqué est à la fois nouveau et prévisible de par le lien sémantique qu'il entretient avec un lexème déjà mentionné :

27) on commence euh bon on commence dès la petite enfance alors **l'école maternelle** elle commence vers euh trois ans jusqu'aux sept ans c'est une journée continue c'est-à-dire que **les enfants** ils arrivent euh le matin vers huit heures (Charnay 3,9)

28) le produit il rentre dans **la plaie** et comme **le microbe** il est bien au chaud dans la plaie il en sort difficilement (TV 2.2.90)

29) mais tu vois **le cheval d'Aurélie** en reparlant de ça **sa selle**  
elle est vraiment pas bien (Gilly 19,10)<sup>5</sup>

Il serait inapproprié de parler de thématization dans l'exemple (29). Comme l'indique *en reparlant de ça*, ce dont on parle dans cet énoncé c'est bien de *le cheval d'Aurélie* et non de l'élément disloqué *sa selle*. Il serait plus adéquat de parler de tout un domaine thématized. L'opposition posé/présumé serait ici plus intéressante. Ainsi *l'école* présume *les enfants*, *la plaie* présume *le microbe* et *le cheval* présume *la selle*.

Entrent dans cette description les dislocations multiples et les "systèmes d'emboîtement" décrits par Culioli (1976 et 1990). Dans ce cas, l'élément disloqué sert de cadre préalable à l'énoncé :

30) mon frère sa moto **le guidon** il est cassé

31) **le prof**, même *l'analyse*, il nous l'avait donnée (B. Barnes 1985)

32) ma cuisinière **le four** il chauffe pas (oral)

33) **mon père** le choc ça lui a fait euh il a tordu le volant (Douce 2,8)

Notons cependant qu'il est parfois bien difficile, voire impossible, de rétablir toute relation de présupposition entre deux éléments ainsi "emboîtés" (ex. 31 et 33). Nous préférons l'analyse de M. J. Reichler-Béguelin (1993) sur l'interprétation grammaticale et référentielle du pronom anaphorique. En effet, l'auteur soutient que cette interprétation ne peut se faire que de manière indirecte par le biais d'un calcul d'implicite permettant principalement, à partir de l'information fournie, de construire une inférence vraisemblable sinon obligatoire.

Dans certains cas, l'élément disloqué entretient en plus une relation dérivationnelle avec un élément du contexte antérieur :

34) Quand il est né, j'ai eu peur. Je n'avais pas pensé qu'il serait si **poilu**, parce que **du poil noir** il en avait partout (Larsson 1979 :69)

35) sans compter que j'ai eu quatre mille et quelques francs de : + du **garage** + puisque **le garagiste** lui il a voulu qu'on le paie (Villelm 6,6)

---

5. Cet exemple diffère de ceux que nous traitons dans l'ensemble de cet article de par le fait qu'il n'entre pas dans le schéma CV1 + CV 2. Ici, le verbe *tu vois* ne construit rien.

- Dans un deuxième temps, l'élément disloqué peut être relié à un lexème du contexte antérieur par une relation d'opposition :

36) **les plus grands** passent aux toilettes mettent leur manteau vont dans la cour ceux euh : par contre **les + plus petits** euh nous les passons aux toilettes on leur lave le visage les mains et nous allons les déshabiller dans le dortoir (Dini 10,5)

37) **ma sœur aînée** elle a été élevée par ma grand-mère mais **mon frère** lui il pensait qu'à jouer à courir (Bar 66,1)

Lorsque l'élément disloqué avant le verbe est en relation de double marquage d'une même fonction syntaxique avec le pronom clitique, on obtient souvent ces effets de miroir, comme si la rection du premier verbe donnée à droite dans la première construction verbale se reflétait avec la rection du second verbe disloquée à gauche dans la deuxième construction verbale. On obtient alors des effets de contraste entre les deux constructions verbales. En complément de la relation d'opposition mentionnée ci-dessus (ex. 36 et 37), nous dirons que le double-marquage se prête assez systématiquement à l'expression du contraste :

38) j'ai parlé à **monsieur X** mais à **monsieur Y** je lui ai jamais parlé (Bigcard)

39) j'ai goûté à l'**alcool** à l'**herbe** - à la **drogue** j'y ai jamais touché (Oral)

40) j'ai pu écrire à **ma mère** à **ma sœur** mais à **mon père** je n'ai jamais voulu **lui** donner de mes nouvelles (TV)

- L'élément disloqué peut enfin être mis en liste avec les autres réalisations lexicales d'une place de rection, données dans le contexte antérieur :

41) j'aime **Ella Fi** toutes ces voix blues **Whitney Houston** aussi elle a une belle voix (TV)

Nous avons abordé, avec ces exemples, une autre valeur de la construction qui ne peut pas être ramenée à un effet général de thématisation dans le sens de "reprise d'information". Plutôt que de parler de "progression à thème dérivé", nous avons choisi de montrer en quels termes nous pouvions établir, de manière synthétique, un lien entre la construction disloquée et le contexte antérieur dans le développement du discours.

Parallèlement à ces relations sémantiques, nous avons remarqué que certains lexèmes apparaissent assez systématiquement en position

disloquée sans n'avoir jamais été mentionnés auparavant. De plus, aucun élément du contexte antérieur ne permet de prévoir leur emploi. Il s'agit toujours des syntagmes comme *les gens, les mecs, les femmes, les hommes, les enfants* comme si les éléments lexicaux à valeur générique suscitaient la reprise pronominale. On ne peut pas dire ici que la dislocation fonctionne tel un dispositif qui permettrait de reprendre en position d'associé au sujet un élément construit dans le contexte antérieur. Pourtant, ils sont toujours associés à un pronom clitique sujet. Il semblerait alors intéressant de lier la dislocation à un ensemble de formes lexicales.

42) mais ça se fait plus c'était à l'époque **les gens** euh/ouais, X/le matin **ils** se levaient XXX ils étendaient les draps (Courre 110,1)

43) **les mecs ils** sont pas tellement les mecs ils sont pas tellement informés (La Navale 64,15)

D'autres éléments lexicaux apparaissent aussi en position disloquée sans avoir été cités auparavant. Contrairement aux exemples précédents, ils n'ont aucune valeur générique.

La dislocation semble alors réservée, de par l'effet qu'elle produit, à certains cas particuliers. Elle semble requise pour donner des effets d'énumération dans l'enchaînement de plusieurs constructions :

44) Il lui fallait quelque adoration. La famille lui avait été tyrannique et perfide, lui était devenue lointaine. **La patrie**, il lui en voulait de ses démêlés avec l'autorité militaire ou municipale. **La religion**, il l'ignorait depuis sa première communion. **L'amour**, il ne l'avait rencontré que vénal et criard. La littérature, alors ou bien l'Art, avec des majuscules (cité par A. Blinkenberg, 1928, Merc. Fr. 1-3-27, 324)

L'impression provoquée par ces dislocations avant le verbe disparaît dès que l'on restitue ces mêmes syntagmes dans une fonction syntaxique auprès du verbe recteur (ex. 44') ou encore que l'on propose une version dans laquelle l'élément disloqué est antéposé à la construction verbale (ex. 44'') :

44') Il lui fallait quelque adoration. La famille lui avait été tyrannique et perfide, lui était devenue lointaine. il en voulait à **la patrie** de ses démêlés avec l'autorité militaire ou municipale. Il ignorait **la religion** depuis sa première communion. Il n'avait rencontré **l'amour** que vénal et criard. La Littérature alors ? ou bien l'Art, avec des majuscules.

44'') Il lui fallait quelque adoration. la famille lui avait été tyrannique et perfide, lui était devenue lointaine. Il **lui** en voulait à **la patrie** de se démêlés avec l'autorité militaire ou municipale. Il l'ignorait **la**

**religion** depuis sa première communion. Il ne l'avait rencontré que vénal et criard l'**amour**. La Littérature, alors ou bien l'Art, avec des majuscules ?

### 1.3. LES DISLOCATIONS APRÈS LE VERBE

Lorsque le glissement lexical s'opère vers la droite du verbe, on observe plus fréquemment que la fonction syntaxique occupée dans CV1 et dans CV2 est identique. Généralement il s'agit de compléments prépositionnels ou non. Nous n'avons jamais rencontré d'énoncé où l'élément lexical passe d'une fonction de sujet à une autre fonction de sujet :

45) **la voiture** est arrivée à toute vitesse et **elle** a heurté le piéton **la voiture**<sup>6</sup>

En revanche, nombreuses sont les constructions du type :

46) ça c'est la question de sécurité + maintenant pour changer ben il faut que tu changes **la roue** + alors si tu **en** as **une de roue** qui est pas crevée (Rampal 5,12)

47) si elle a **un défaut** il faut **le** trouver **ce défaut** (Rampal 9,14)

48) au bout du deuxième jour + on m'a fait lever + bon j'avais toujours **les perfusions** hein je **les** ai gardées trois jours **les perfusions** (Vallier 8,8)

Dans ces énoncés, le lexique occupe une place de complément non prépositionnel de type *le* dans les deux constructions verbales.

Les cas où l'élément lexical se déplace en changeant de fonction syntaxique auprès du verbe recteur sont plus rares :

49) L2 ah vous aviez le marché noir  
L1 et oui il y avait **le marché noir** puis **il** marchait dur hein **le marché noir** (Roubaud 10,1)

50) L2 ce qu'il faudra faire c'est essayer de changer les plaquettes à l'avant  
L3 non ah non mais/ç -, ça/ça vient pas **des plaquettes** parce que  
L2 elles sont bonnes  
L3 /j', X/j'ai jamais pu freiner avec cette voiture  
L2 mais peut-être qu'**elles** sont trop dures **ces plaquettes** (Rampal 8,16)

6. Par ailleurs une telle construction nous paraît particulièrement redondante, alors que ce n'est pas le cas des exemples cités jusque ici.

51) j'ai dit comment ça vous dites que le/le choc est vieux il a été retapé de la même couleur que la peinture + de **la voiture** donc ça peut pas être moi + je lui ai dit voilà je venais à peine de l'acheter **cette voiture** (Villem 14,10)

Nous pouvons donc avancer, grâce aux exemples rencontrés, que l'élément lexical disloqué après le verbe est toujours une sorte de rappel lexical, référentiel et syntaxique. La dislocation après le verbe ne permet pas les rapports sémantiques décrits pour la dislocation avant le verbe. Le lexème disloqué ne peut pas être présupposé. Il est bien un référent connu et donné par le contexte antérieur. La dislocation après le verbe ne permet pas de le donner comme un cadre préalable de l'énoncé. Elle ne permet pas non plus la hiérarchisation des données. Les lexèmes à valeur indéfinie de type *les gens...* ne se prêtent pas de façon systématique à la dislocation. Nous n'avons jamais rencontré d'énoncé du type :

- il faut donc prendre quatre figues que nous allons couper en rondelles et ensuite nous allons les disposer sur le haut de l'assiette nous allons **la** prendre **la dernière figue** la couper en quatre et l'ouvrir<sup>7</sup>

Notre corpus d'exemples ne mentionne pas d'énoncé marquant une opposition ou un contraste du type :

- **ma sœur aînée elle** a été élevée par ma grand-mère mais **il** pensait qu'à jouer **mon frère**

- **les grands** passent aux toilettes mettent leur manteau vont dans la cour et par contre nous **les** passons aux toilettes **les plus petits**

- j'ai goûté à **l'alcool** à **l'herbe** j'y ai jamais touché à **la drogue**

- j'ai parlé à **monsieur X** mais je **lui** ai jamais parlé à **monsieur Y**

Ainsi la différence que nous avons choisi de poser entre la dislocation avant le verbe et la dislocation après le verbe, d'après le statut syntaxique accordé à l'élément disloqué, est renforcée par le comportement spécifique d'un point de vue informationnel du lexème disloqué et de la structure dans son ensemble. En effet, la valeur informationnelle de la forme disloquée est toujours la même dans la dislocation après le verbe, alors qu'elle connaît différentes saisies dans la dislocation avant le verbe. De plus, la fonction "pragmatique" de la dislocation peut être de natures différentes dans la dislocation avant le verbe, ce qui n'est pas le cas pour

7. Dans cet énoncé, l'élément disloqué apparaît comme nouveau, dans le sens où il est un élément sélectionné dans un ensemble.

la dislocation après le verbe. Enfin il faut insister sur le comportement particulier du sujet. En effet, il est remarquable d'une part que la dislocation avant le verbe favorise la reprise d'un élément lexical en position d'associé au sujet<sup>8</sup>, et d'autre part que le lexique se déplace difficilement d'une fonction sujet à une autre fonction sujet pour les deux types de dislocations envisagés.

## 2. LA DISLOCATION D'UN ÉLÉMENT SEMI-LEXICAL DE TYPE "MOI JE"

Lorsqu'on observe les catégories grammaticales, on s'aperçoit que les pronoms toniques n'ont pas les mêmes relations au contexte antérieur que les éléments lexicaux.

Contrairement à la dislocation des éléments lexicaux, il n'est plus utile de distinguer pour les pronoms de ce type une interprétation informationnelle selon qu'ils sont disloqués avant le verbe ou après le verbe, compte tenu qu'ils se déplacent très librement autour du verbe, dans une position construite ou dans une position d'associé. Ce comportement spécifique, selon la catégorie grammaticale décrite, ne nous semble pas être pris en compte dans les analyses thématiques.

Si le pronom tonique est marqué pour une fonction syntaxique auprès du verbe, c'est-à-dire qu'il est construit par le verbe et entretient une relation de double marquage avec le clitique, il semble viser essentiellement la désignation d'un élément distingué parmi d'autres de son espèce ; comme s'il exprimait une sorte de contraste ou d'insistance. Tel est le cas non seulement pour la dislocation avant le verbe (ex. 52 et 53) mais aussi pour la dislocation après le verbe (ex. 54). Cet effet est rendu aussi par les *moi je* et les *toi tu* sujets que l'on trouve en nombre important dans les dialogues à plusieurs locuteurs, dans lesquels les prises de parole sont récurrentes :

52) à moi elle me fait rien la bête (Lefèbvre 3,3)

---

8. C. Blanche-Benveniste nomme définition *a posteriori* les énoncés qui "contiennent une première instance, dans laquelle un élément lexical est mentionné après un verbe, suivie d'une deuxième instance dans laquelle le terme est placé devant un verbe comme *est, c'est* ou *c'est comme*, qui introduit la partie définitoire". Selon son analyse, ce sont les seuls cas de figure où le lexème répété apparaît en relation avec une fonction syntaxique de sujet. En effet, l'auteur dit :

Dans les conversations, il est assez rare qu'il apparaisse comme sujet, en raison de la réticence bien connue à utiliser en ce cas des sujets nominaux. Nous en trouvons des exemples dans des passages d'explication." (1993 :20)

53) à **toi** ça t'est arrivé (Promis 15,15)

54) il est bien entendu qu'**elle** doit le faire **elle** aussi (Holding 6,7)

Lorsque le pronom n'est pas doté d'une "marque rectionnelle" (ex. 55 et 57), il réfère généralement aux personnes du discours. Il donne l'effet d'un point de vue et peut apparaître sans pronom clitique correspondant (ex. 58) :

55) **moi** ils **me** prennent rien dans la poche (Lash 4,8)

56) **moi** le poste **je** l'écoute jamais (Pesc 83,19)

57) on **m'**a dit que ça venait exactement le même prix **moi** (Maçon 98,11)

58) **moi** mes parents ils veulent pas en entendre parler

On doit traiter à part le *moi je* de l'énonciateur courant avec les verbes comme *dire, penser, croire*. Il ressemble à un morphème lié qui n'admet pas l'insertion d'autres éléments. Certains locuteurs l'emploient de façon presque systématique. Il n'est pas possible de sentir dans cet emploi un effet de contraste ou une marque de désignation (cf. C. Blanche-Benveniste et alii, 1990 :88).

Dans les cas désignés ci-dessus, la dislocation ne peut donc plus prétendre à un rôle général de thématization ; l'interprétation informationnelle que l'on peut lui attribuer est fonction du statut syntaxique du pronom disloqué.

### 3. CONCLUSION

Lier dislocation et thématization revient à faire du statut informationnel attribué à ces énoncés un principe explicatif. Ce choix d'analyse conduit à regrouper sous des fonctions communicatives générales, des relations sémantiques et syntaxiques fort diverses et il est difficile de savoir si ces relations sont spécifiques à la dislocation.

Les données attestées du français parlé dégagent des conclusions qui ne confirment pas toujours le rapport entre dislocation et thématization. Elles apportent des éléments nouveaux sur la valeur informationnelle de l'élément disloqué, sur les effets rendus par cette construction, et sur les contextes susceptibles de favoriser ce type de structures. Elles témoignent



de l'intérêt d'associer à l'analyse pragmatique une analyse morpho-syntaxique.

Nous sommes arrivée à la conclusion que le lexique disloqué avant le verbe est parfois la répétition d'un élément lexical construit par un verbe dans le contexte antérieur de l'énoncé. Alors la dislocation permet de le récupérer dans une construction où il n'a plus de fonction syntaxique auprès du verbe ; il est de manière assez systématique associé à une fonction sujet. Dès lors, ce lexique peut être effectivement présenté comme un élément "donné", "connu", une "information ancienne", mais il est important de préciser que cette valeur informationnelle se modifie, se précise ; l'élément disloqué est repris avec toute la valeur sémantique qui lui a été attribuée auparavant. De plus, il existe différents indices morpho-syntaxiques qui confirment cette valeur.

(...) il y a une route à traverser (...) il faut traverser une route qui est assez fréquentée (...) et **cette route** on la traverse tellement souvent qu'on fait plus attention (Selin 1,1)

Dans cet énoncé, l'information arrive progressivement, le syntagme route est repris mais il a acquis tout au long de l'énoncé et jusqu'à la dislocation une valeur sémantique de plus en plus affinée. La dernière occurrence *cette route* serait l'équivalent de *cette route-là* c'est-à-dire une *route à traverser qui est assez fréquentée*.

La dislocation n'est pas toujours un procédé de thématisation, d'autant plus qu'elle entretient avec le contexte précédent des relations de répétition de lexique identiques à celles qui ont été observées pour les constructions non disloquées. Il nous semble alors plus raisonnable de dire que le rôle de la dislocation, dans ce cas, est de proposer une articulation syntaxique qui organise la répétition, en reprenant un lexème connu dans une position syntaxique extérieure à la rection et quelquefois en hiérarchisant les données.

Dans d'autres modèles, l'élément peut n'être répété que pour sa valeur lexicale. Il perd alors tout le poids référentiel décrit ci-dessus. Il n'est donc plus justifié de le présenter comme un élément "donné" ou "connu". Les critères morpho-syntaxiques décrits pour le cas précédent n'interviennent plus, et l'on trouve des exemples où l'élément lexical passe d'un déterminant +spécifique à un déterminant +générique. Il peut être associé à plusieurs places de constructions.

- **les freins** sont neufs alors il faut d'abord + ils se rôdent qu'ils se mettent à leur(s) place(s) **un frein neuf** il lui faut un certain temps pour qu'il se mette : + bien dans son logement (Rampal 6,6)

Au-delà de ces répétitions lexicales, l'élément disloqué peut ne pas avoir été mentionné auparavant. Néanmoins il entretient des relations inférentielles diverses avec le contexte antérieur. Il peut être effectivement présenté comme un référent présupposé. Cependant, les exemples de français parlé révèlent que certains éléments lexicaux tendent à apparaître presque systématiquement en position disloquée, avant le verbe, sans que l'on puisse établir de rapport avec le contexte. Nous dirons que certaines formes sémantiques se prêtent aisément à la fonction d'associé à la construction verbale pour exprimer le cadre préalable de l'énoncé.

D'autre part, nous avons observé que la dislocation favorise les effets de contraste, lorsque l'élément disloqué avant le verbe est construit. En revanche lorsque l'élément disloqué apparaît dans une position d'associé au clitique ou à l'ensemble de la construction verbale, la dislocation donne souvent l'effet d'une mise en liste et plus particulièrement d'une énumération.

L'élément disloqué après le verbe est un rappel lexical et syntaxique. Il se déplace dans le texte d'une place construite à une autre place construite identique. Il est repris comme un élément spécifique connu et reconnu dont la valeur sémantique, référentielle et syntaxique a été définie auparavant. Il n'entretient pas avec le contexte précédent de relations inférentielles complexes. Il n'intervient pas dans l'enchaînement sémantique des constructions verbales. La dislocation ne semble alors rendre aucun des effets décrits ci-dessus.

Les pronoms toniques ne se laissent pas décrire dans les mêmes termes que les lexèmes, car ils se déplacent très librement autour du verbe. Nous avons dégagé deux interprétations selon qu'ils sont construits par le verbe ou non. Dans le premier cas, ils semblent traduire une désignation, un contraste ou une insistance alors que dans le deuxième cas, ils donnent l'effet d'un point de vue. Il faut préciser que les distributions concernant les pronoms toniques ne sont pas les mêmes lorsqu'on compare des exemples de français parlé et des exemples de français écrit. En effet il semblerait que les auteurs ou grammairiens qui s'appuient sur un certain type d'écrit donné comme représentatif de l'oral ne maîtrisent pas les proportions. Ainsi les éléments semi-lexicaux sont plus souvent disloqués à l'oral que les éléments lexicaux. L'écrit montre l'inverse. Nous pouvons donc avancer que la prédominance de dislocations d'éléments lexicaux rend l'analyse thématique certainement plus adéquate pour l'écrit que

pour l'oral et qu'il convient de s'appuyer sur des exemples oraux attestés pour décrire les effets rendus par les dislocations en français parlé.

Enfin, le fait d'intégrer à une description morpho-syntaxique une interprétation "pragmatique" nous permet de rendre compte de la compatibilité ou non, dans un même énoncé, d'une dislocation avant le verbe et d'une dislocation après le verbe. En effet, si nous faisons l'hypothèse que l'élément disloqué à droite est un prolongement lexical et syntaxique de la recton du verbe marquée par le clitique, alors que l'élément lexical disloqué à gauche n'a pas de fonction syntaxique auprès du verbe recteur et qu'il sert de cadre préalable à l'énoncé ou de lien sémantique entre les constructions verbales alors nous pouvons expliquer que ces deux statuts sont compatibles dans un même énoncé :

- le couvre feu on l'avait établi le couvre feu (Alb 1,101)
- Mazarin Condé ben disons qu'il ne l'aime pas Mazarin (Hatoun 4,12)
- oui mais ça tu l'as quand même su en pension ce truc-là (Clément 8,3)
- ce pain là j'en mange pas de ce pain là (Liotin 7,6)

Nous n'avons jamais rencontré deux doubles marquages cumulés avant et après le verbe du type :

- tout être humain a un corps et à son corps il faut lui parler à son corps

La dislocation se révèle être une forme syntaxique qui intervient dans l'organisation du discours. L'analyse du rapport entre le contexte et l'élément disloqué témoigne d'une répartition importante sur le plan lexical et syntaxique qui ne confirme donc pas toujours les analyses en thème et soulève la question pour le moins intéressante du statut particulier du sujet.

## BIBLIOGRAPHIE

- BALLY, Charles (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, A. Francke, Berne.
- BARNES, Betsy (1985), *The Pragmatics of Left Detachment in Spoken Standard French*, Benjamins, Amsterdam/Philadelphia.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire ; BILGER, Mireille ; ROUGET, Christine et van den EYNDE, Karel (1990), *Le Français parlé. Études grammaticales*, collection Sciences du Langage, édition CNRS, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE, Claire (1993), "Quelques modèles de circulation du lexique dans la syntaxe", *Recherches sur le français parlé*, n°12, 9-34.
- BLASCO, Mylène (1993), *Les énoncés à redoublement et dislocation en français contemporain. Analyse en "double marquage"*, Thèse de doctorat, Université d'Aix-en-Provence.
- BLINKENBERG, Andréas (1928), *L'ordre des mots en français moderne*, 2 vol., Copenhague.
- COMBETTES, Bernard (1992), "Hiérarchie des référents et connaissance partagée. Les degrés dans l'opposition connu/nouveau", *L'information grammaticale*, n° 54, 11-13.
- COMBETTES, Bernard (1994), "Aspects syntaxiques et pragmatiques de la spécificité de la langue orale", *Le Français dans tous ses états*, n° 25.
- CULIOLI, Antoine (1976), *Recherches en linguistique : Théorie des opérations énonciatives*, Paris, VII, D.R.L (Séminaire de D.E.A).
- CULIOLI, Antoine (1990), "Représentation, Referential Processes and Regulation", in *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations*, T. 1, Ophrys, Paris, 177-213.
- de FORNEL, Michel (1988), "Constructions disloquées, mouvement thématique et organisation préférentielle dans la conversation", *Langue française*, n°78, 101-123.
- DURANTI, A. et OCHS, E. (1990), in T. GIVON (ed.), *Discourse and Syntax*, vol. 12, Academic Press, New York, 377-416.
- GUNDEL, J.K. (1975), "Left Dislocation and the Role of Topic-Comment Structure in Linguistic Theory", *Working Papers in Linguistics* 18, Ohio State University, Columbus.
- HELDNER, C. (1988), "La dislocation - un processus de thématisation ?", *Structure Thème-Rhème dans les Langues Romanes et Slaves*, *Slavica*, Polska, Akademia nauk, Instytut Slowianoznawstwa, n° 65, 47-65.
- KLEIBER, Georges (1986), "Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate", *Langue française*, n° 72, 54-79.

KLEIBER, Georges et TYVAERT, J.E. (eds.) (1990), *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Paris.

LAMBRECHT, Knud (1981), *Topic, Antitopic and Verb-Agreement in Non-standard French*, Benjamins, Amsterdam.

LARSSON, Eva (1979), *La dislocation en français. Étude de syntaxe générative*, Gleerup, Lund.

OLSSON-JONASSON, K. (1981), "Thème, rhème, focus et la construction avec attribut de l'objet", *Linguisticae Investigationes*, V, n° 1, 137-168.

REICHLER-BEGUELIN, Marie-Josée (1989), "Anaphores, connecteurs et processus inférentiels", in Chr. RUBATTEL (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse Romande*, Peter Lang, Berne.

REICHLER-BEGUELIN, Marie-Josée (1993), "Anaphores associatives non lexicales : incomplétude macro-syntaxique ?" in S. Karolak et T. Muryń (eds.), *Complétude et incomplétude syntaxique dans les langues romanes et slaves. Actes du 6<sup>e</sup> Colloque de Linguistique romane et slave*. Cracovie, 29 sept- 3 oct. 1991, p. 327-379.

RIEGEL, M. PELLAT, J.C. RIOUL, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.